



**INITIATIVE
AURELIA**
Financer la recherche en myélome

Stratégie de financement des subventions de recherche Aurelia de Myélome Canada

Honorer l'innovation. Stimuler la recherche. Améliorer des vies.

Aurelia, qui signifie *or* et *lumière*, reflète une vision inspirante de la science et de la recherche – une approche qui guide le financement et témoigne d'un engagement à ce que chaque personne touchée puisse reprendre sa vie malgré le myélome.

Les subventions de recherche Aurelia de Myélome Canada financent des recherches novatrices axées sur les patients qui ciblent les lacunes les plus urgentes en matière de diagnostic, de traitement et de connaissances scientifiques. Nous transformons notre engagement en résultats concrets : améliorer et prolonger la vie des patients, et accélérer les progrès vers la découverte d'un remède.

Priorités de financement guidées par la communauté canadienne du myélome

Les priorités de financement des subventions de recherche Aurelia reflètent les dix (10) questions de recherche prioritaires sur le myélome, telles que définies par la communauté canadienne du myélome (patients, proches aidants et professionnels de la santé). Ces priorités ont été déterminées et [publiées](#) dans le cadre d'un processus national d'établissement des priorités appuyé par Myélome Canada et l'Unité de soutien de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) des Maritimes, en utilisant la méthodologie établie par la James Lind Alliance. Elles sont les suivantes :

1. Comment peut-on guérir le myélome?
2. Les nouvelles immunothérapies sont-elles efficaces pour traiter le myélome?
3. Comment pouvons-nous améliorer le diagnostic du myélome (plus rapidement, de manière moins invasive, etc.), et quel est l'impact d'un diagnostic précoce sur la situation globale des patients?
4. Quels sont les nouveaux traitements pour les patients atteints d'un myélome qui amélioreront leur espérance de vie en ayant moins d'effets secondaires indésirables?
5. Comment pouvons-nous personnaliser le traitement d'un patient en fonction de son type de myélome et de son profil génétique, et quel est l'impact de la médecine personnalisée sur l'efficacité du traitement et l'évolution de la maladie?
6. Comment prévenir la détérioration des os ou réparer les os qui ont été endommagés sans effets secondaires négatifs ni chirurgie?
7. Comment peut-on réduire, moduler ou arrêter en toute sécurité l'utilisation des médicaments anti-myélome afin de réduire les effets secondaires du traitement tout en gardant le myélome sous contrôle?
8. Comment pouvons-nous réduire ou gérer les effets indésirables à court et à long terme du traitement du myélome?
9. Quelle est la manière la plus efficace (combinaisons de médicaments, séquence, fréquence et intensité) de traiter le myélome réfractaire, récidivant et résistant aux médicaments?



10. Pouvons-nous développer des traitements spécifiques pour le myélome à haut risque ou agressif qui amélioreront la situation globale des patients qui en sont atteints?

Tout projet financé doit répondre à au moins une de ces priorités axées sur les patients et démontrer son potentiel d'améliorer la vie des Canadiens touchés par le myélome, à l'échelle locale, provinciale ou nationale. Les projets qui intègrent les patients de façon significative à leur planification, à leur conception et à leur mise en œuvre seront privilégiés.

Modèle de financement : Soutenir la recherche qui compte le plus

Myélome Canada soutient la recherche à fort impact grâce aux fonds recueillis dans le cadre d'initiatives communautaires et de dons caritatifs, ainsi que par des partenariats stratégiques avec des organismes partageant les mêmes valeurs.

Le financement de la recherche est assuré par deux mécanismes principaux : **des subventions de recherche attribuées sur concours** et **des subventions accordées dans le cadre de partenariats collaboratifs**.

Toutes les décisions de financement, qu'elles soient prises par Myélome Canada ou par des organismes partenaires, reposent sur un processus rigoureux et structuré d'examen, de classement et de sélection fondé sur les meilleures pratiques reconnues à l'échelle internationale. Cela garantit des décisions équitables, impartiales et transparentes.

Lorsque Myélome Canada dirige le processus d'examen par les pairs, **toutes les demandes sont évaluées par le Comité indépendant d'examen de la recherche (CIER) de Myélome Canada**. Ce comité regroupe des médecins (spécialistes du myélome et d'autres cancers du sang), d'autres professionnels de la santé (personnel infirmier et pharmaceutique), des scientifiques, ainsi que des personnes atteintes de myélome et leurs proches aidants. Le comité examine, évalue et classe les propositions en fonction de leur mérite scientifique, de leur pertinence par rapport aux priorités de financement des subventions de recherche Aurelia, de la faisabilité de l'approche proposée, du degré d'innovation et de leur potentiel à avoir un impact significatif sur les résultats pour les patients. Seules les propositions les mieux classées reçoivent un financement.

1. Subventions de recherche attribuées sur concours

Les programmes de subventions sur concours de Myélome Canada sont conçus pour évoluer en fonction des besoins et des opportunités scientifiques émergents.

Bourse de recherche Aldo Del Col

Nommée ainsi en l'honneur du cofondateur de Myélome Canada, la Bourse de recherche Aldo Del Col finance des projets qui ciblent au moins une des priorités de financement des subventions de recherche Aurelia. Un appel à candidatures est lancé chaque année, et le financement est accordé pour une durée d'un (1) ou deux (2) ans. En 2025, les bourses variaient entre 75 000 \$ et 150 000 \$, avec une évaluation annuelle. Toute possibilité de cofinancement ou de partenariat philanthropique dans le cadre du concours de la Bourse de recherche Aldo Del Col doit respecter les mêmes lignes directrices de financement des subventions de recherche Aurelia.



Les bourses peuvent être attribuées dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- **Thérapies cellulaires issues du milieu universitaire** – Faire progresser le développement, au Canada, de traitements cellulaires contre le myélome provenant de la recherche universitaire.
- **Immunothérapies prêtes à l'emploi issues du milieu universitaire** – Faire avancer le développement d'immunothérapies novatrices, prêtes à l'emploi et conçues par des chercheurs universitaires canadiens, ne nécessitant pas de personnalisation individuelle.
- **Données en contexte de vie réelle et recherche sur la qualité de vie** – Générer des données probantes à partir de l'expérience des patients et des données sur les soins de santé afin :
 - d'améliorer l'accès aux traitements;
 - d'orienter les meilleures pratiques et les normes de soins;
 - de mettre en évidence les disparités et les incohérences dans l'accès aux traitements;
 - d'accélérer l'adoption des nouvelles données probantes sur les plans politique et clinique;
 - de combler les lacunes en matière de données probantes afin d'améliorer la prestation des soins liés au myélome.
- **Études de soutien aux essais cliniques** – Appuyer des recherches complémentaires dans le cadre d'essais cliniques (p. ex. qualité de vie, économie de la santé) afin :
 - d'améliorer l'accès à de nouveaux traitements prometteurs;
 - d'orienter la pratique clinique et l'utilisation des traitements en contexte de vie réelle;
 - d'éclairer les décisions publiques en matière de remboursement;
 - de favoriser un accès équitable aux traitements pour les patients de différentes régions, communautés et origines.

2. Subventions accordées dans le cadre de partenariats collaboratifs

En plus des subventions de recherche attribuées sur concours, Myélome Canada soutient la recherche grâce à des partenariats avec des organismes de bienfaisance, des organismes à but non lucratif, des institutions et des organisations de l'industrie dont les objectifs s'alignent sur les priorités de financement des subventions de recherche Aurelia.

Programme de partenariat visant le partage des fonds de recherche issus de la Marche Myélome Multiple (MMM)

Ce programme invite les organismes de bienfaisance affiliés à des centres de traitement du myélome ou à des universités du Canada à s'associer à Myélome Canada afin d'organiser l'événement de collecte de fonds de la MMM la plus proche. Les partenaires admissibles peuvent recevoir une subvention de recherche pouvant atteindre 50 % des recettes nettes de l'événement, afin de soutenir des projets de recherche locaux soumis en collaboration avec un chercheur spécialiste du myélome.

Les membres du CIER de Myélome Canada examinent et évaluent les projets soumis afin d'en déterminer la pertinence par rapport aux priorités de financement des subventions



**INITIATIVE
AURELIA**
Financer la recherche en myélome

de recherche Aurelia. Si plusieurs demandes sont reçues pour une même MMM, le comité classe les propositions en s'appuyant sur les mêmes critères que ceux appliqués aux subventions de recherche attribuées sur concours.

Subventions de partenariats stratégiques avec l'industrie

Les partenaires de l'industrie peuvent s'associer à Myélome Canada par le biais de subventions de recherche attribuées sur concours ou d'initiatives de recherche axées sur des priorités stratégiques. Dans le cas des partenariats sur concours dirigés par Myélome Canada, les propositions soumises sont examinées et classées par le CIER, selon les mêmes critères que ceux appliqués aux autres subventions attribuées sur concours. Pour les collaborations sans concours, telles que les études fondées sur des données en contexte de vie réelle ou les projets de recherche commandés par l'entremise de fournisseurs externes, Myélome Canada et l'organisation partenaire veillent à l'intégrité scientifique, à l'alignement avec les priorités de financement des subventions de recherche Aurelia et à une supervision appropriée.

Subventions de recherche stratégiques, cofinancées à parts égales

Myélome Canada participe également à des partenariats de cofinancement à parts égales avec d'autres organismes de bienfaisance ou à but non lucratif, souvent avec des membres de l'Alliance canadienne pour la recherche sur le cancer. Ces collaborations permettent de financer conjointement des projets de recherche alignés sur des objectifs communs. Quel que soit l'organisme qui dirige le processus d'évaluation par les pairs, tous les projets cofinancés doivent être soumis à un processus rigoureux et structuré d'évaluation et de sélection, fondé sur le mérite scientifique et l'alignement avec les priorités de financement des subventions de recherche Aurelia.

Subventions de recherche philanthropiques stratégiques

Dans certains cas, généralement dans le cadre de dons importants ou planifiés à Myélome Canada, les donateurs peuvent suggérer que leur contribution soit affectée à des domaines de recherche, à des chercheurs ou à des institutions spécifiques, dans une province quelconque, voire à un projet précis ou à une initiative désignée. Les donateurs peuvent également choisir d'appuyer une subvention attribuée sur concours en contribuant à son financement, tout en laissant à Myélome Canada l'entière gouvernance du processus d'évaluation par les pairs et de sélection.

Lorsque de telles opportunités se présentent, Myélome Canada travaille en étroite collaboration avec ses partenaires donateurs afin de mener les vérifications diligentes nécessaires et d'identifier les initiatives à fort impact qui correspondent le mieux aux priorités de financement des subventions de recherche Aurelia, tout en respectant l'intention du donateur. Les projets sélectionnés sont ensuite examinés et évalués par les membres du CIER afin de confirmer leur mérite scientifique et leur alignement avec les priorités de financement des subventions de recherche Aurelia.



Rapports d'avancement pour garantir la transparence et la reddition de comptes

Tous les récipiendaires des subventions de recherche Aurelia devront soumettre des rapports d'avancement afin de rendre compte de leurs activités, d'assurer le suivi des étapes importantes de leur recherche et d'évaluer l'impact de leur projet. Ces rapports contribuent également à assurer la transparence envers les donateurs, les partenaires et l'ensemble de la communauté touchée par le myélome.

Calendrier et contenu des rapports d'avancement :

- **Rapports intermédiaires (projets pluriannuels) :** à remettre chaque année ou à mi-parcours de la période de financement. Ces rapports présentent les activités clés, les résultats préliminaires, les difficultés rencontrées et les ajustements apportés à l'échéancier ou à la méthodologie.
- **Rapports finaux (tous les projets) :** à remettre dans les soixante (60) jours suivant la fin du projet. Ces rapports doivent résumer les résultats de la recherche, les réalisations par rapport aux objectifs initiaux, les efforts de diffusion des connaissances et les prochaines étapes des projets de recherche à venir.

Plus précisément, le rapport final doit comprendre les éléments suivants :

- un résumé des objectifs et des progrès réalisés à ce jour;
- les modifications apportées aux prévisions initiales du projet, à l'échéancier ou au budget;
- une description des conclusions et des résultats;
- des mises à jour sur l'engagement de la communauté ou des patients (le cas échéant);
- les activités de transfert des connaissances (p. ex. publications, présentations, incidence sur les politiques);
- et les plans de financement futur ou de poursuite des travaux.

Myélome Canada fournit un modèle de rapport. Une fois complétés, les rapports doivent être soumis par voie électronique à Myélome Canada avant la date limite indiquée. Le défaut de soumettre un rapport complet dans les délais prescrits peut nuire à l'admissibilité à de futures possibilités de financement.

Processus d'examen par les pairs du Comité indépendant d'examen de la recherche (CIER) pour les demandes de subventions de recherche attribuées sur concours

Toutes les demandes de subventions de recherche attribuées sur concours soumises à Myélome Canada sont examinées, évaluées et classées par le CIER de Myélome Canada. Ce comité est composé de professionnels de la santé, de scientifiques, de personnes atteintes de myélome et de proches aidants. Ce processus d'examen par les pairs garantit une prise de décision transparente et impartiale, tout en reflétant les priorités de la communauté touchée par le myélome. Les décisions de financement s'appuient sur des pratiques reconnues, notamment une méthodologie structurée d'examen et de classement. Le processus du CIER est appuyé par la PDG et le directeur



de la science et de la recherche de Myélome Canada, **au moyen d'un processus d'examen en deux (2) étapes visant à évaluer la qualité du projet et son alignement avec les priorités de financement des subventions de recherche Aurelia :**

Étape 1 : Évaluation individuelle par les membres du Comité indépendant d'examen de la recherche

Chaque membre du CIER examine et note de manière indépendante les propositions de recherche soumises selon les critères suivants :

- pertinence par rapport aux priorités de financement des subventions de recherche Aurelia;
- identification des forces et des faiblesses de chaque proposition;
- note globale, sur une échelle de 0,0 (la plus basse) à 4,9 (la plus élevée), fondée sur les critères d'évaluation pondérés suivants :
 - nouveauté des concepts et des approches (25 %);
 - impact des résultats attendus dans le domaine du myélome (25 %);
 - pertinence de la justification et de la conception pour atteindre les résultats (10 %);
 - pertinence de la formation et de l'expérience de l'équipe de recherche pour atteindre les résultats (10 %);
 - adéquation du milieu de recherche (10 %);
 - faisabilité de l'échéancier proposé (10 %);
 - faisabilité et justification du budget proposé (10 %).

Les demandes dont la note moyenne pondérée est inférieure à 3,5 ne seront pas prises en considération.

Étape 2 : Réunion d'évaluation par les pairs du Comité indépendant d'examen de la recherche

À la suite des évaluations individuelles, le CIER se réunira pour :

- discuter et valider les résultats des évaluations individuelles;
- examiner et discuter des forces et des faiblesses des propositions de recherche;
- parvenir à une note consensuelle pour chaque proposition;
- déterminer le nombre final de subventions à octroyer et fixer les montants de financement, en fonction du classement des propositions et des ressources disponibles.

Code de conduite de l'évaluation par les pairs du Comité indépendant d'examen de la recherche

Confidentialité : Les membres du CIER devront respecter une stricte confidentialité tout au long du processus d'évaluation. Aucun renseignement concernant les demandes en cours, y compris leur contenu, leur évaluation ou leurs chances d'obtenir un financement, ne pourra être communiqué aux candidats ni à toute personne extérieure au comité.

Équité et professionnalisme : Les membres du CIER devront faire preuve de professionnalisme, de rigueur dans leur jugement, d'impartialité, d'équilibre et de discernement. Les évaluations constructives, qui détaillent les forces et les faiblesses des demandes, sont encouragées. Myélome Canada peut demander le retrait de toute information factuellement inexacte ou de commentaires pouvant être perçus comme



**INITIATIVE
AURELIA**
Financer la recherche en myélome

inflammatoires, sarcastiques, désinvoltes, arrogants ou inappropriés dans le cadre du processus d'évaluation par les pairs.

Conflits d'intérêts : Afin de garantir l'équité et l'objectivité des décisions du CIER, tous les membres votants sont tenus de se retirer de l'évaluation de leurs propres propositions, des propositions auxquelles ils participent ou de toute proposition examinée au cours de la même période d'évaluation.

Transparence : Les candidats peuvent demander l'accès à l'ensemble des documents écrits utilisés pour évaluer leur dossier. Ces demandes peuvent être transmises par courriel au directeur de la science et de la recherche de Myélome Canada. La liste des membres du CIER ayant participé aux décisions de financement sera publiée sur le site Web de la subvention de recherche concernée dans les trente (30) jours suivant l'annonce de la décision de financement.